

## Objectifs du SAGE Célé



Les objectifs proposés résultent d'un cheminement progressif de la réflexion menée par les quatre groupes de travail constitués par la Commission Locale de l'Eau du SAGE Célé : après avoir complété puis validé l'Etat des lieux du territoire, les groupes de travail ont défini une tendance concernant l'évolution de la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques à l'horizon 2019. Cette tendance est basée sur une évolution des pressions, sur des changements de pratiques qui se font jour, mais également sur des modifications climatiques attendues ou sur l'application de réglementations nouvelles ou existantes (en cours d'application).

Pour chacun des quatre grands thèmes abordés par les groupes de travail (Gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau, Usages et Milieux aquatiques), la synthèse de l'Etat des lieux, l'évolution des pressions, de la réglementation et des modes d'occupation de l'espace attendus en absence de SAGE sont reportés dans les tableaux suivants. Les objectifs figurant dans la dernière colonne des tableaux ont été retenus par les groupes de travaux soit pour accompagner ces évolutions en les réaffirmant et en les renforçant, soit à l'inverse pour provoquer de véritables changements dans les pratiques ou les comportements.

**Auteurs du document** : Association pour l'aménagement de la vallée du Lot

**Diffuseur des métadonnées** : Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé, Office International de l'Eau (métadonnées)

**Mots clés** : Planification/Plans de gestion/Outils de gestion participative, Stratégie, gestion locale de l'eau

**Thème (issu du Text Mining)** : TYPOLOGIE DES EAUX, MILIEU NATUREL

**Date** : 2007-06-12

**Format** : text/xml

**Identifiant Documentaire** : gesteau-81862

**Langue** : Français

**Droits d'utilisation** : Domaine public

**Télécharger les documents** :

[https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content\\_files/document/objectifsfinal.pdf](https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/objectifsfinal.pdf)

**Commune** : BOISSET (15021), CALVINET (15027), CASSANIOUZE (15029), CAYROLS (15030), 15071, LACAPELLE-DEL-FRAISSE (15087), LE ROUGET-PERS (15268), LE TRIOULOU (15242), LEYNHAC (15104), MARCOLÈS (15117), MAURS (15122), MONTMURAT (15133), MOURJOU (15136), PARLAN (15147), QUÉZAC (15157), ROANNES-SAINT-MARY (15163), ROUMÉGOUX (15166), ROUZIERS (15167), SAINT-SAURY (15214), SAINT-ANTOINE (15172), SAINT-CONSTANT-FOURNOULÈS (15181), SAINT-ÉTIENNE-DE-MAURS (15184), SAINT-JULIEN-DE-TOURSAC (15194), SAINT-MAMET-LA-SALVETAT (15196), SAINT-SANTIN-DE-MAURS (15212), SANSAC-VEINAZÈS (15222), SÉNEZERGUES (15226), VITRAC (15264), SAINT-SANTIN (12246), ASSIER (46009), BAGNAC-SUR-CÉLÉ (46015), BÉDUER (46021), BESSONIES (46338), BLARS (46031), BOUSSAC (46035), BOUZIÈS (46037), BRENGUES (46039), CABRERETS (46040), CAJARC (46045), CAMBES (46051), CAMBOULIT (46052), CAMBURAT (46053), CANIAC-DU-CAUSSE (46054), CARDAILLAC (46057), CORN (46075), DURBANS (46090), ESPAGNAC-SAINTE-EULALIE (46093), ESPÉDAILLAC (46094), FAYCELLES (46100), FELZINS (46101), FIGEAC (46102), FLAUJAC-GARE (46104), FONS (46108), FOURMAGNAC (46111), GORSES (46125), GRÉALOU (46129), GRÈZES (46131), ISSEPTS (46133), LABASTIDE-DU-HAUT-MONT (46135), LABATHUDE (46139), LACAPELLE-MARIVAL (46143), LARNAGOL (46155), LATRONQUIÈRE (46160), LAURESSES (46161), LAUZÈS (46162), LE BOURG (46034),

LE BOUYSSOU (46036), LENTILLAC-DU-CAUSSE (46167), LINAC (46174), LISSAC-ET-MOURET (46175), LIVERNON (46176), LUNAN (46180), MARCILHAC-SUR-CÉLÉ (46183), MONTET-ET-BOUXAL (46203), MONTREDON (46207), ORNIAC (46212), PLANIOLES (46221), PRENDEIGNES (46226), QUISSAC (46233), REYREVIGNES (46237), SABADEL-LATRONQUIÈRE (46244), SABADEL-LAUZÈS (46245), SAINT-FÉLIX (46266), SAINT-GÉRY (46268), SAINT-MARTIN-LABOUVAL (46276), SAINT-MAURICE-EN-QUERCY (46279), SAINT-SIMON (46292), SAINT-BRESSOU (46249), LES PECHS DU VERS (46252), SAINT-CHELS (46254), SAINT-CIRGUES (46255), SAINT-HILAIRE (46269), SAINT-JEAN-MIRABEL (46272), SAINT-PERDOUX (46288), SAINT-SULPICE (46294), SAINTE-COLOMBE (46260), SAULIAC-SUR-CÉLÉ (46299), SÉNAILLAC-LAUZÈS (46303), SONAC (46306), TOUR-DE-FAURE (46320), VIAZAC (46332)

**Département :** CANTAL (15), AVEYRON (12), LOT (46)

**Région :** AUVERGNE (83), MIDI-PYRENEES (73)

**Masse d'eau :** Le Drauzou de sa source au confluent du Célé (FR65), Le Célé du confluent du Veyre au confluent du Drauzou (FR70), Le Bervezou de sa source au confluent du Célé (FR66), Le Célé de sa source au confluent de la Ressègue (FR662), Le Célé du confluent du Drauzou au confluent du Lot (FR663), Le Célé du confluent de la ressègue (incluse) au confluent du Veyre (FR68), Le Veyre de sa source au confluent du Célé (FR67), La Rance de sa source au confluent du Célé (FR671), L'Anès de sa source au confluent de la Rance (FR672), Socle BV Lot secteurs hydro o7-o8 (FG007), Calcaires, dolomies et grès du lias BV du Lot secteur hydro o8 (FG035), Calcaires, dolomies et grès du lias BV de la Dordogne secteurs hydro p1-p2 (FG034), Calcaires du jurassique moyen et supérieur captif (FG080), Sables, grès, calcaires et dolomies de l'infra-toarcien (FG078)

**Permalien :** <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/objectifs-du-sage-cele0>



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

